



Agence conseil en création et reprise de projets et d'entreprises

LIVRET D'ACCUEIL

Bienvenue à TEMPO !

Vous venez de recevoir une confirmation de premier rendez-vous d'accompagnement par email, vous détaillant la date de cet entretien, son lieu, ses modalités et l'identification du conseiller qui vous vous accompagner.

Cet email contient également le document de travail commun « Projet » qui vous permettra :

- En le remplissant pour ce premier entretien, d'**évaluer** réciproquement vos besoins et de nous permettre d'**adapter** le contenu de votre accompagnement
- Tout au long de notre travail commun, de pouvoir l'utiliser comme **guide** d'autoévaluation pour vous permettre de mesurer le chemin accompli.

Durant toute la durée de l'accompagnement, nous vous apportons, outre la présence d'un formateur expérimenté et dédié à votre projet :

✓ **un centre de ressources** : votre formateur veille à ce que vous ayez accès aux informations/outils/documents les plus pertinents par rapport à votre projet ; il s'agit notamment de :

- documentation technique issue de BPI Création
- ouvrages spécialisés (marketing, droit, gestion, fiscalité)
- guides méthodologiques (comment mener son étude de marché / comment construire son plan d'affaires)
- guide « Objectif Entreprise » du SSI
- information relative aux différents dispositifs de soutien et d'aide à la création/reprise d'entreprises
- documents type et fiches-outils créées par nos soins
- accès aux réseaux de la création/reprise d'entreprise et les différents opérateurs et intervenants

✓ un espace de travail avec mise à disposition d'un ordinateur avec accès Internet, téléphone, fax, photocopieuse, au sein de nos locaux au siège

Horaires : 8h30-12h / 14h-17h30

du lundi au vendredi – sous réserve du respect des mesures sanitaires

✓ un **accompagnement personnalisé**, qui s'adapte à votre rythme et vos besoins.

A très bientôt pour démarrer notre aventure commune !